

Une soirée bien tranquille pour discuter du projet de fusion

► **La population du bas du val Terbi** a assisté dans le calme, jeudi soir à Vicques, à la présentation du budget 2013 de la commune fusionnée.

► **Aucune opposition majeure au projet** ne s'est élevée des rangs, garnis d'une soixantaine de personnes.

► **Au mieux**, les membres du Comité de fusion ont eu à éclaircir certains points concernant la quotité, le tarif des eaux et l'organisation de la voirie notamment.

La deuxième séance d'information sur le budget 2013 de la commune fusionnée de Val Terbi n'a pas déchaîné les passions, jeudi soir, à la Salle communale de Vicques. Les nombreuses craintes évoquées une semaine plus tôt, durant plus de 3 heures à Mervelier – perte d'autonomie, division programmée et représentation notamment – ne se sont pas propagées aux habitants du bas du val Terbi, du moins pas à la soixantaine de personnes présentes lors de la séance.

Une heure de présentation saupoudrée d'une poignée de questions auront suffi à clore les débats. «C'était très cal-

me», concédait Frédéric Schneider, conseiller communal à Courroux.

Bon signe ou non? Difficile à dire. Si les quelques réticences émises à Mervelier ont permis au Comité de fusion d'éclaircir certains points, le relatif silence de jeudi soir ne permet pas de dégager de tendances. «On préférerait que les gens expriment leurs sou-

cis maintenant plutôt qu'avant le vote», réagissait en ce sens Frédéric Schneider.

Taxe de base pour l'eau

Si aucun vent de révolte n'a soufflé sur Vicques, quelques questions de détails ont toutefois interrompu le fleuve tranquille des explications du comité. Une dame s'est ainsi étonnée de la taxe de base de

100 fr. stipulée dans le tarif du syndicat des eaux. «Vermes et Courroux ne payent aujourd'hui que 20 et 25 fr. respectivement. La nouvelle proposition est inégale!»

Claude-Alain Chapatte, conseiller communal à Vicques, en est conscient. «Le syndicat n'est pas encore tout à fait en place. Rien de concret n'a pu être défini pour l'heure», a-

til expliqué, tablant sur une attente d'une année ou deux.

Augmenter les impôts?

Le budget 2013 – qui prévoit un découvert d'environ 30 000 fr. – a également suscité des réactions dans le public. On relèvera celle, plutôt inhabituelle, d'un citoyen qui a proposé ni plus ni moins qu'une... augmentation de la quotité! «On est déficitaire avec une quotité de 2,1. Pourquoi ne pas la monter à 2,15 et terminer d'emblée dans les chiffres noirs? On verrait l'avenir un peu plus rose!»

Frédéric Schneider a expliqué qu'un travail d'équilibrage a dû être réalisé entre les quotités de chaque commune. Il serait selon lui malvenu de monter trop brusquement celle de Courroux, la plus basse actuellement. «On doit aussi garder en tête que l'évolution démographique va jouer un rôle dans les grands villages. L'arrivée de nouveaux habitants devrait combler le manque à plus ou moins court terme», a-t-il signalé.

Sur demande d'un participant, le Comité de fusion a également apporté des précisions sur le fonctionnement de la voirie. «Tous les postes sont préservés dans le cadre de la fusion», a assuré Suzanne Maître, maire de Vicques, qui n'exclut pas une centralisation des moyens humains à Courroux. Le matériel, quant à lui, devrait

être conservé dans chaque village, et remplacé au fur et à mesure, selon les besoins. «Donner des explications plus précises n'est pas possible actuellement. Cela dépend du nombre de communes qui accepteront de fusionner.»

Soutien à la culture

Au chapitre des écoles, Suzanne Maître a rappelé qu'aucune nouvelle construction n'était prévue avant d'avoir rempli l'ensemble des bâtiments scolaires du val Terbi. Une volonté «qui impliquera des déplacements», a-t-elle souligné.

Enfin, la maire a rassuré les acteurs de la culture, soucieux de préserver les soutiens actuels. «Les prestations seront harmonisées, mais restent garanties... Nous ne souhaitons pas nous désengager, bien au contraire», a-t-elle expliqué.

«Bien sûr, la fusion ne va pas résoudre tous les problèmes», a poursuivi Suzanne Maître, en guise de conclusion. «On ne peut pas tous se lamenter dans notre coin. Nous avons envie de voir le val Terbi se développer, se renforcer.»

Avalisée par le Service des communes, la convention de fusion doit être désormais signée par l'ensemble des acteurs. Le peuple, lui, se prononcera en février.



Les voyers des communes du val Terbi conserveront leur emploi en cas de fusion.

ARCHIVES ROGER MEIER